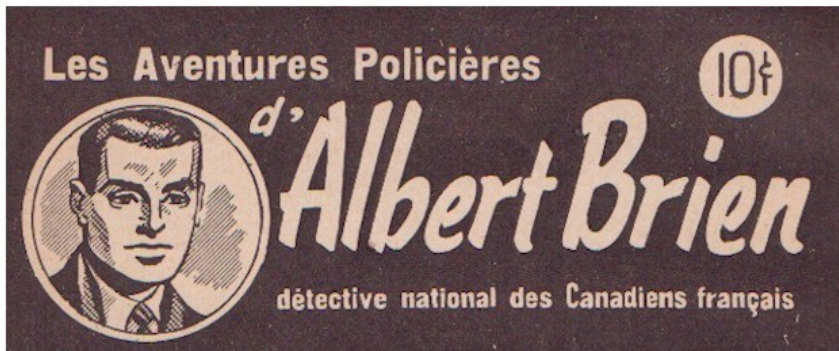


RÉMI COURBIN

Le marchand de la mort



BeQ

Rémi Courbin

Les aventures policières
d'Albert Brien # 020

Le marchand de la mort

détective national des Canadiens-français

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 679 : version 1.0

Le marchand de la mort

Collection *Albert Brien*

gracieuseté de Jean Layette

<http://editions-police-journal.com/>

I

Meurtre ou suicide

Le fameux Détective National des Canadiens-français, Albert Brien, dépouillait son courrier, ce matin-là, en compagnie de sa principale assistante qui était en même temps sa femme.

Il lui passa soudain un chèque de \$1000. en disant :

– Ajoute donc cela au dépôt de banque pour ce matin.

Elle regarda le chèque, y lut la signature : « Adrien Rousseau », puis la note au dos : « Acompte sur honoraires » et fit remarquer :

– Je ne savais pas que nous avions une cause pour un client de ce nom... Quand est-il venu ?

– Il n'est pas venu encore.

– Il a donc retenu tes services par téléphone alors ?

– Pas plus. Il doit appeler cependant.

– Je ne comprends pas grand-chose. Tu reçois un chèque accepté de \$1000. et tu n'en sais pas plus long...

– C'est exact. Vois plutôt la lettre qui accompagnait cet envoi.

Il lui passa la lettre et elle lut à haute voix :

– « Ci-inclus un chèque de \$1000.00 en acompte sur les honoraires que vous me chargerez pour résoudre le problème de la mort de Jean Brossard, trouvé mort dans son bureau, cet après-midi même.

« La police croit à un suicide, mais je sais qu'il s'agit d'autre chose.

« Je vous téléphonerai demain matin à ce sujet. »

(Signé) ADRIEN ROUSSEAU

– As-tu reçu le téléphone ? demanda Rosette Brien à son mari.

– Pas encore.

– Je me demande bien ce qu’il y a là-dessous.

– Moi aussi. Mais en attendant, je présume qu’il s’agit d’un client très anxieux d’éclaircir cette mort.

– Mais pourquoi ?

– Probablement une question d’héritage...

– C’est bien possible.

– Veux-tu prendre le Canada et voir ce qu’il y a de rapporté à ce sujet.

– Juste un moment.

Elle déplia le journal et tomba enfin sur un entrefilet de quelques lignes seulement.

– Il n’y a pas grand-chose, dit-elle après quelques minutes de lecture. Juste la mention de la mort, dans son bureau, vers les quatre heures hier après-midi. On conclut au suicide probable, quoique l’enquête du coroner n’ait pas encore eu lieu.

Le téléphone sonna alors.

C'était Adrien Rousseau :

– Allô, monsieur Brien ?

– Oui, monsieur Rousseau.

– Vous avez reçu mon chèque et ma lettre, je suppose, ce matin ?

– Oui, monsieur. Dois-je vous attendre à mon bureau pour que vous me fournissiez les explications dont j'ai besoin au sujet de votre cause ?

– Non, monsieur. Je ne veux pas y aller.

– Alors puis-je vous demander quel est votre intérêt dans cette affaire ?

– Cela n'a pas d'importance. Je vous téléphonerai tous les jours et si vous avez besoin de plus d'argent, je vous en ferai parvenir aussitôt. Vous n'aurez qu'à demander.

– À votre goût. Seulement j'aimerais bien avoir quelques explications sur M. Brossard. J'ai regardé le Canada de ce matin et je ne trouve pas grand-chose...

– Questionnez-moi immédiatement. Je vous dirai ce que je sais. Moi-même suis passablement dans le noir à ce sujet.

– Qui était ce monsieur Brossard ?

– Un commerçant de fosses...

– Je ne me figure pas exactement ce que vous voulez dire.

– Il a acheté pratiquement tout le terrain disponible dans le nouveau cimetière du Sud et il revend des lots.

– Quel est son procédé ?

– Il cherche à vendre l'emplacement de plusieurs fosses à la même personne en lui expliquant que cette personne pourra facilement faire des ventes à des amis ou des parents. Au lieu de vendre un terrain seulement, il tente d'en vendre une quinzaine, par exemple, pour le prix de sept ou huit et ainsi son acheteur pourra détailler ce dont il n'a pas besoin en ayant un terrain pour lui-même gratuitement et même en faisant un certain bénéfice, en outre de cela.

– Réellement c'est la première fois que

j'entends parler d'une chose pareille.

– Je crois qu'il était le seul type à faire ce commerce à Montréal, mais d'un autre côté, je vous assure que c'était un commerce payant, car il est très riche.

– Et vous ne croyez pas à la théorie du suicide ?

– Non.

– Comment est-il mort ?

– Une balle de révolver dans la tête.

– Quel calibre ?

– Ce doit être une balle de .38, car on a trouvé un révolver de ce calibre auprès de sa chaise.

– Le révolver était-il enregistré à son nom ?

– Oui.

– Lui connaissiez-vous des ennemis ?

– Non.

– Cependant vous êtes certain qu'il s'agit d'un meurtre ?

– Absolument.

– Et vous ne connaissez pas de raison qui aurait pu justifier cela ? Peut-être un client qui se serait fait embêter par lui ?

– J’ai peine à le croire. Car il ne faisait pas de fausses représentations. Tout était bien clair. Il donnait pour l’argent qu’il recevait. Peut-être usait-il quelque peu de persuasion pour faire acheter plus que nécessaire, mais c’était tout. Et je ne crois pas que cela soit suffisant pour justifier de tuer.

– À part cela... ? Autre chose ?

– Je ne sais rien. Je regrette.

– Très bien alors. Je vais faire mon possible. Vous m’appellerez tous les jours n’est-ce pas ?

– Entendu.

*

La première visite d’Albert Brien fut à son ami Théo Beausoleil, de la police Provinciale.

Après lui avoir raconté la façon dont cette

cause lui avait été confiée, il demanda :

– D’après toi, de quoi s’agit-il ?

– Toutes les apparences d’un suicide. Nous venons de recevoir le rapport du médecin-légiste...

– Combien de balles.. ?

– Une seulement, calibre .38.

– Où est le revolver ?

– Je l’ai justement ici. Tiens.

Le détective provincial présenta l’arme que son ami examina pendant quelques instants.

– Je vois qu’il y a deux balles de tirées...

– Deux coups ont en effet été tirés.

– Où est l’autre balle ?

– Dans le mur du bureau.

– Tiens. On ne voit pas souvent un type qui se suicide après avoir tiré un coup dans le vide...

– Il a probablement manqué son premier coup et s’est repris.

– Je suis plutôt porté à croire qu’après s’être

manqué une première fois, le type n'a plus envie de la mort.

– La détonation a été entendue par les employés de son bureau et il ne voulait probablement pas être aperçu un révolver fumant à la main et se serait repris d'aplomb la deuxième fois.

– Je commence à trouver ta théorie pas trop solide, mon vieux. As-tu l'autre balle ?

– Laquelle ?

– Celle dans le mur.

– Non. Je ne crois même pas qu'il soit nécessaire de s'en occuper. Mes hommes étaient en train de la retirer, hier quand le secrétaire de la compagnie est survenue et nous a prié s'il était possible, de ne pas démolir le mur du bureau.

– Il ne nous l'a pas défendu, naturellement. Mais comme il doit continuer les opérations de la compagnie, dont il est également actionnaire, il a prétendu que cela le dérangerait beaucoup d'avoir à faire refaire ce mur.

– Mais il doit y avoir moyen de trouver cette

balle sans tout démolir ?

– Probablement. Je m'étais d'ailleurs promis d'y repenser.

– Merci, vieux. Je crois que je vais aller faire un tour là-bas.

– Tu as bien beau. Mais cette fois je crois que tu perds ton temps.

– Nous verrons bien. Au fait comment appelles-tu ce secrétaire de la Compagnie ? Et de quelle compagnie s'agit-il ?

– Le type est un nommé Honoré Dumont. Brossard opérait son commerce sous l'égide d'une Compagnie Limitée, dont il possédait la majorité des actions communes.

– Et Dumont... ?

– Comme je t'ai déjà dit, il est le secrétaire de cette compagnie et possède lui-même quelques actions.

– Rien d'autre encore à ce sujet donc ?

– Non. Appelle-moi, ce soir, si tu veux. J'aurai peut-être quelque chose pour toi.

– Très bien. Merci.

*

De là le détective privé s'en fut aux bureaux même de Jean Brossard.

Il fut d'abord reçu par une jeune blonde, très agréable à regarder.

Quand il eut exposé l'objet de sa visite, elle sortit un moment du bureau où ils se trouvaient pour pénétrer dans un autre.

Elle revint immédiatement après pour annoncer que monsieur Dumont le recevrait immédiatement.

Honoré Dumont était un grand homme, mince, dans la cinquantaine.

Il était tout de noir vêtu et tout son aspect en un mot avait l'air funèbre.

C'était en plein ce qui convenait pour un commerce de vente en gros de fosses dans un cimetière.

– Excusez-moi de vous déranger, monsieur Dumont, expliqua le détective. Mais mes services ont été retenus pour faire enquête dans cette affaire du meurtre de monsieur Brossard.

– Puis-je vous demander pour qui vous travaillez ?

– Je regrette d’avoir à ne pas divulguer le nom de mon client, monsieur.

– Comme vous voudrez. Mais je dois vous faire remarquer que la police provinciale et la police municipale ont déjà été ici et je me demande bien ce que vous pourrez y apprendre de nouveau....

– Dois-je déduire de vos paroles que vous avez des objections à la visite que je vous fais ?

– Mais pas du tout, monsieur Brien. Je suis entièrement à votre service pour vous renseigner du mieux que je puis.

– Bien, bien. Vous êtes bien aimable, monsieur Dumont.

– C’est que je considère qu’il est de mon devoir d’éclairer la justice autant que possible

dans cette malheureuse affaire.

– Merci. Je crois que c’est vous qui avez découvert le cadavre de monsieur Brossard... ?

– En effet.

– Quelle heure était-il, hier après-midi.

– Quatre heures environ, plutôt quatre heures moins cinq, je crois.

– Et comment vous êtes-vous aperçu de cela ?

– J’ai entendu une détonation...

– Excusez-moi de vous interrompre. Mais étiez-vous seul dans le bureau à ce moment-là ?

– Absolument seul. La réceptionniste était sortie pour aller au bureau de poste.

– Très bien, continuez. Vous disiez donc que vous avez entendu une détonation...

– Oui et alors je me suis précipité dans le bureau de monsieur Brossard.

– Où est ce bureau ?

– Juste à côté du mien. Nous avons une porte communicante, mais il y a également une sortie

sur le corridor.

– Après.

– Comme j’avais la main sur la poignée de la porte de communication pour l’ouvrir, j’entendis un autre coup de feu. J’entrai et je vis monsieur Brossard écrouler sur sa chaise, un revolver à ses pieds.

– Qu’avez-vous fait alors ?

– Je me suis approché pour voir si je pouvais lui procurer quelque soin, mais je réalisai vite que c’était complètement fini. Il était mort sur le coup.

– Voulez-vous me conduire dans son bureau, s’il vous plaît ?

– Certainement. Venez.

Le secrétaire se leva alors et pénétra dans le bureau voisin, suivi par Albert Brien.

Le détective jeta un coup d’œil circulaire dans la pièce, qui était meublée comme la généralité des bureaux particuliers. Un grand pupitre dans le centre. Une chaise à pivot derrière, quelques autres chaises, une bibliothèque, un grand tapis,

puis enfin quelques cadres sur les murs.

– Les meubles étaient-ils placés de cette façon ? demanda le détective.

– Oui. Je veux dire pratiquement. Car la chaise de monsieur Brassard était reculée de quelque trois pieds environ. Nous l'avons rapprochée du pupitre.

– Il y a eu deux balles de tirées, n'est-ce pas ? Où est allé se loger l'autre ?

– En arrière de lui, vers la gauche. Sa chaise était quelque peu tournée. Il a dû tirer avec sa main droite, car il était droitier, et en se manquant la balle a passé par-dessus son épaule gauche, pour aller dans le mur.

– Et l'autre balle ?

– Dans le cœur cette fois.

Les deux hommes revinrent dans le bureau du secrétaire, et le détective demanda encore :

– Comme ça, monsieur Brassard était toujours armé ?

– Oui. Ainsi que moi d'ailleurs.

– Mais pourquoi cela ? Avez-vous déjà été menacés ?

– Non pas. Il ne s’agissait là que d’une mesure de précaution. C’est que nous avons parfois de grosses sommes d’argent ici et nous avons jugé plus prudent de demander des permis pour garder des armes ici. Voulez-vous les voir ?

– Je ne tiens pas aux permis et prends votre parole pour cela. Veuillez me montrer votre révolver à vous, s’il vous plaît ?

Honoré Dumont ouvrit le tiroir de gauche de son propre pupitre, mais il ne tira pas l’arme immédiatement.

Il regarda Albert Brien avec une drôle d’expression et demanda :

– Mais pourquoi voulez-vous voir mon révolver, monsieur ? C’est un .32 tandis que monsieur Brassard a été tué avec une balle de .38. Est-ce que vous me soupçonnez ?

– Pas du tout, monsieur Dumont. Il ne s’agit pour moi que d’une question de routine et je ne voudrais pas que vous soyez le moins du monde

offusqué de mes questions.

Le secrétaire montra enfin le révolver.

C'était en effet une arme de calibre .32 à six coups. Mais une chambre du baril était vide : celle en dessous du chien.

– Je vois que vous êtes un connaisseur en armes., monsieur Dumont, fit remarquer le détective.

– Pourquoi dites-vous cela ?

– Vous avez pris la précaution de laisser la chambre de votre baril vide en dessous du chien. C'est certainement très prudent.

– C'est un conseil qu'on m'a donné, lorsque j'ai fait l'acquisition de ce révolver et je l'ai toujours suivi depuis.

Albert Brien remit le révolver au secrétaire et demanda ensuite :

– Quelle est votre opinion sur cette mort, monsieur Dumont ?

– Vous me demandez une chose pas mal difficile. Je ne suis pas policier moi.

– Je comprends... D’après vous il s’agit de suicide, n’est-ce pas. Vous savez l’homme qui se trouve sur les lieux, immédiatement après une affaire de ce genre, a beaucoup plus de chance de se former une opinion juste.

– Si vous me demandez mon idée, j’en arrive à penser la même chose que les autres policiers qui sont venus faire enquête ici. Je crois qu’il s’agit d’un suicide.

– Ça en a tout l’air en effet. Savez-vous si les affaires de monsieur Brossard étaient assez mauvaises, pour le porter à se donner la mort ?

– Au contraire. Il faisait beaucoup d’argent et son entreprise était en plus très prometteuse.

– Des troubles de santé alors ?

– Il n’était pas malade. Peut-être une petite affaire au cœur, mais il ne paraissait pas du tout troublé à ce sujet.

– Il faut tout de même une raison. Ah ! j’y suis. Il s’agissait probablement d’une question de femmes. Je suppose qu’il était marié et avait une maîtresse.. ?

– Je vous en prie, monsieur Brien, fit le secrétaire d'un air scandalisé.

– Vous savez, monsieur Dumont, ce que je vous demande là : c'est bien entre nous. Je n'ai aucun intérêt à discréditer votre ancien patron. Et vos réponses sont considérées absolument comme confidentielles.

– Monsieur Brossard était veuf et n'avait pas d'amie. De cela j'en suis certain, car il m'honorait de ses confidences.

– Combien de temps avez-vous été à son emploi ?

– Environ trois ans.

– Et vous demeurez... ?

– À l'hôtel d'Italie, rue Saint-Laurent.

– Monsieur Brossard devait avoir des parents... ?

– Je ne lui connais qu'une nièce.

– Qui est-elle ?

– Mademoiselle Michelle Maurice.

– Son adresse ?

– Est-ce bien nécessaire ? Je ne voudrais pas causer d’ennuis à mademoiselle Maurice, qui est déjà tellement affectée par la mort de son oncle.

– Juste une question d’une petite visite chez elle. C’est aussi bien de me permettre de la voir, car vous savez bien que nous viendrons à la trouver, tôt ou tard ? Et si je pouvais éclaircir cette affaire au plus tôt, je sauverais peut-être à mademoiselle Maurice le trouble d’assister à l’enquête du Coroner...

– Vous avez bien raison, monsieur Brien. Elle demeure sur la rue Sherbrooke Ouest, numéro 1314, dans une maison appartement.

– Merci, monsieur. Je suppose qu’elle est son héritière ?

– C’est bien ça en effet.

– Eh bien ! je vous remercie de vos renseignements, monsieur Dumont. Vous avez été bien aimable pour moi. Bonjour.

– Bonjour, monsieur Brien.

II

Meurtrier possible

En sortant du bureau de Jean Brossard, Albert Brien rencontra deux officiers de la Police Municipale qu'ils connaissaient.

S'adressant au sergent Tougas, il demanda :

– Vous allez rendre visite à Dumont, je suppose ?

– Oui et vous, vous en venez ?

– Justement.

– Qu'en pensez-vous ?

– Suicide probablement.

– Qui vous fait dire cela ?

– N'avez-vous pas le rapport du médecin-légiste. Une balle dans le cœur presque à bout portant – les vêtements sont brûlés.

– Mais l’autre balle ?

– Il s’est manqué une première fois. Cela arrive.

– Puis-je vous demander quels sont vos intérêts dans cette affaire ?

– Pas encore bien définis. Je vous en reparlerai.

Ils se séparèrent sur ce, Albert Brien n’étant pas très anxieux de donner plus de détails sur ses agissements.

C’est alors qu’il se demanda pourquoi la Police Municipale continuait à envoyer des hommes là. Il en était venu la veille et voilà qu’on dépêchait deux nouveaux constables, et cette fois les deux as de l’escouade des homicides.

C’était à se demander s’il n’y avait pas du nouveau et que les types n’auraient pas voulu en parler...

Ne voulant pas perdre de chance et de temps au sujet de l’interrogatoire de la nièce du vendeur de fosses, il décida cependant d’aller la voir

immédiatement.

C'était une jolie grande jeune fille, à l'air décidé et pas étonné de ce qui venait d'arriver.

Elle l'accueillit avec amabilité, mais il s'aperçut aussitôt qu'elle était complètement maîtresse d'elle-même et qu'il aurait fort à faire s'il voulait la faire parler sur ce qu'elle tenait à cacher.

Il commença donc le plus délicatement possible, en demandant :

– J'espère que vous me pardonnez mon intrusion, mademoiselle ; mais je suis chargé de faire enquête sur la mort de monsieur votre oncle.

– Vous êtes le bienvenu, monsieur. Et je serai heureuse si je peux coopérer à la découverte de l'assassin de mon oncle.

– Vous avez dit le mot assassin ? Vous ne croyez donc pas à la théorie du suicide ?

– Non. Mon oncle n'avait aucune raison pour se suicider.

– Ses affaires allaient bien, je suppose ?

– Très bien. Et je sais qu’il n’avait aucun souci d’argent.

– C’est ce que j’ai pensé en effet. Puis-je vous demander s’il n’y aurait pas une question d’amour dans tout cela ?

– Pas du tout. Mon oncle menait la vie la plus régulière possible. Il travaillait beaucoup et après sa sortie du bureau, il gagnait son club de golf ou s’occupait autour de sa propriété.

– Ce n’était pas sa santé non plus...

– Il avait bonne santé.

– Comme ça vous n’avez rien remarqué d’anormal chez lui ?

– Rien. Sauf peut-être je pourrais dire qu’il était préoccupé récemment.

– Depuis longtemps ?

– Une dizaine de jours probablement.

– Vous le voyiez souvent ?

– Quotidiennement.

– Il ne vous a fait aucune confiance ?

– Non.

– Mais enfin cette inquiétude que vous avez notée devait être causée par quelque chose... ?

– Probablement le changement à son testament.

– Il avait changé son testament dernièrement ?

– Non. Pas encore. Mais il voulait le faire.

– Je suppose qu’il avait testé en votre faveur. Vous êtes sa seule parente.

– Justement.

– Et il ne vous déshéritait pas... ?

– Non.

La façon dont elle avait prononcé ce dernier non, montrait suffisamment au détective qu’elle ne désirait pas aller plus loin sur la question du testament.

Il s’abstint donc, car il ne voulait pas l’indisposer. Il posa donc d’autres questions, avec l’intention de revenir plus tard sur le sujet.

Ainsi après quelques minutes de conversation plus ou moins sur le sujet du meurtre, il demanda

encore :

– Je suppose que vous n’étiez pas en faveur de ce changement dans le testament de monsieur votre oncle ?

– Non et mon fiancé non plus...

Elle avait échappé le mot. Mais il était trop tard pour qu’elle se reprenne.

– Je ne savais pas que vous étiez fiancée, mademoiselle. Je vous félicite.

– Merci, monsieur Brien.

– Je suppose que l’heureux mortel n’est nul autre que monsieur Dumont, le collaborateur de votre oncle... ?

– Lui... ! Mais monsieur Brien, dit-elle en riant, il est assez âgé pour être mon père.

– Mais qui donc... ?

– On voit que vous ne lisez pas souvent les pages sociales des journaux. Ce n’est pourtant pas un secret.

– Je vous avoue bien franchement que c’en est un pour moi.

– Eh bien, il s’agit de monsieur Wilfrid Pépin.

– Ce n’est pas un associé de votre oncle ?

– Non. Ils n’ont rien de commun ensemble. Il est architecte.

– Eh bien ! mademoiselle, il ne reste plus qu’à vous remercier de votre amabilité.

Il prit congé de la jeune fille et une fois dans la rue se demanda s’il irait immédiatement chez le jeune architecte ou retournerait au bureau de Jean Brossard.

Il n’avait pas interrogé la jeune réceptionniste et maintenant, il lui semblait qu’une visite là pourrait lui apporter certains éclaircissements.

Dès qu’il se fut identifié, la jeune fille fut heureuse de répondre à ses questions.

La renommée du détective national des Canadiens français était en effet telle que toutes les portes lui étaient maintenant ouvertes et que les lèvres se déliaient facilement devant ses questions.

– Vous étiez ici, mademoiselle, hier au moment de la découverte de votre patron, mort ?

- Non monsieur.
- Qui vous a appris sa mort donc ?
- Monsieur Dumont.
- Vous n’avez donc pas entendu les coups de feu ?
- Non, j’étais en dehors de l’édifice.
- Puis-je vous demander où ?
- J’étais allé à la banque et faire une couple d’autres messages.
- C’est monsieur Brossard qui vous avait fait faire ces messages, je suppose ?
- Non. C’est monsieur Dumont.
- Est-ce lui qui avait l’habitude de vous en faire faire de semblables ?
- Oui.
- Vers quelle heure êtes-vous partie ?
- Vers trois heures. Je m’en rappelle. Je me demandais si je pourrais entrer à la Banque et il y avait quelque chose de bien pressé.
- Y avait-il quelqu’un dans le bureau de

monsieur Brossard au moment de votre départ ?

– Oui.

– Qui donc ?

– Monsieur Pépin...

– Pas Wilfrid Pépin, le fiancé de M^{lle} Maurice ?

– Justement.

– Et elle ? Y était-elle aussi ?

– Non. Elle est venue plus à bonne heure dans l'après-midi. C'est elle qui a ramené monsieur Brossard du lunch.

– Vous rappelez-vous quelles sont les personnes qui auraient visité votre patron dans l'après-midi ?

Il y eut d'abord M^{lle} Maurice, mais elle n'est pas restée longtemps. Puis un agent d'assurances...

– Passez par-dessus les agents. Je ne suis intéressé seulement que dans les amis ou les clients.

– Eh bien alors, je ne peux citer que M^{lle}

Maurice et monsieur Pépin. À part cela, ce ne furent que quelques agents. D'ailleurs c'est monsieur Dumont qui a vu ceux-ci.

– Donc deux personnes seulement se sont rendues dans le bureau de monsieur Brossard ?

– C'est bien cela.

– Connaîtriez-vous des ennemis à monsieur Brossard ?

– Aucun, monsieur.

– Au fait, il a été question de changement de testament. Je suppose que vous en avez entendu parler ?

– Oui monsieur. Monsieur Brossard m'a même dicté un nouveau testament qu'il voulait montrer à son notaire.

– Quand cela ?

– Hier avant-midi.

– Et lui aviez-vous remis votre copie ?

– Pas encore. Je n'ai pas eu le temps de la faire.

– C'est vos courses qui vous en ont

empêchées, je suppose ?

– J’avais justement commencé la rédaction de la pièce quand monsieur Dumont m’a envoyé en dehors.

– Et quand vous êtes revenue, vous avez appris la mort de monsieur Brossard ?

– Oui, monsieur Dumont. comme je vous le disais tout à l’heure, m’a appris la nouvelle.

– Que vous a-t-il dit ?

– Que monsieur Brossard venait de se tirer mortellement avec son revolver.

– Est-ce que cela vous a surpris ?

– Naturellement. Je ne m’attendais pas du tout à cela.

– Et qu’avez-vous répondu ?

– Je fus bouleversée naturellement d’apprendre cette nouvelle. Mais monsieur Dumont m’a dit de ne pas m’inquiéter de ma position, que la compagnie allait continuer d’opérer quand même et que je resterais à son emploi.

– Étiez-vous bien familier avec monsieur Dumont ?

– Que voulez-vous dire ?

– Il devait vous inviter à souper parfois...

– Je ne lui en donnais pas la chance. Je le trouve d'ailleurs trop vieux pour moi.

Prenant le bottin du téléphone sur le pupitre même de la jeune fille Albert Brien chercha l'adresse de Wilfrid Pépin et s'en alla aussitôt.

Il n'y avait qu'une jeune garçon de bureau dans l'antichambre de l'architecte.

– Monsieur Pépin est à vérifier le travail de ses dessinateurs, dit le jeune homme. Il fait toujours cela pendant l'heure du lunch.

– Veuillez annoncer Albert Brien d'abord.

– Puis-je vous demander l'objet de votre visite, monsieur Brien ?

– Vous lui direz qu'il s'agit d'une affaire strictement personnelle.

– Mais j'ai instructions de ne pas le déranger, principalement, quand il est occupé à des

révisions, à moins de lui présenter la raison de la visite qu'on lui fait.

– Dites-lui que je suis un détective privé et qu'il est important que je le vois immédiatement.

Deux minutes plus tard le fameux détective était introduit auprès de Wilfrid Pépin, qui le recevait avec bonne grâce.

– Vous avez dû recevoir la visite de policiers déjà, monsieur Pépin, commença Albert Brien, au sujet de la mort de monsieur Brossard ?

– Oui, j'en ai vu un vers les cinq heures hier après-midi.

– Est-ce tout ?

– Oui.

– Était-ce un policier en uniforme ?

– Justement. Il devait appartenir à la circulation.

– Je suppose qu'il est juste venu vous notifier de la mort de monsieur Brossard et vous a ensuite prié de ne pas vous éloigner pour être à la disposition du Coroner pour son enquête ?

- Justement.
- Avez-vous une opinion sur la mort de monsieur Brossard ? Pensez-vous réellement qu’il se soit suicidé ?
- Pas du tout. Il a été tué.
- Vous avez peut-être des soupçons ?
- Pas le moindre.
- Connaissez-vous bien Honoré Dumont ?
- Je l’ai vu plusieurs fois, mais je ne crois pas qu’il aurait fait cela. Je ne lui connais aucune raison.
- Voyiez-vous souvent monsieur Brossard ?
- Assez. Vous devez savoir que je dois marier la nièce de celui-ci ?
- En effet je sais. Étiez-vous en bons termes personnellement avec monsieur Brossard ?
- Généralement oui, mais pas depuis quelques jours.
- Au sujet du testament, je suppose ?
- Justement.

- Vous étiez opposé au changement ?
- Oui et M^{lle} Maurice aussi.
- En a-t-elle discuté avec son oncle ?
- Quelque peu. Mais c’est moi surtout qu’elle a chargé de lui faire entendre raison.
- Est-ce qu’il la déshéritait ?
- Pas du tout. Il ne s’agissait que d’un changement dans l’administration de ses biens après sa mort.
- Voulez-vous être assez bon de m’expliquer.
- Il avait d’abord donné tous biens à M^{lle} Maurice, sur un premier testament, celui qui est encore en vigueur, puisqu’il n’a pas eu le temps de le changer avant sa mort. Mais ensuite, il a voulu donner ses biens à M^{lle} Maurice, mais en en confiant l’administration à une Société de Fiducie, qui paierait une pension à la jeune fille sa vie durant.
- Connaissez-vous des raisons pour ce faire ?
- Monsieur Brossard prétendait que ses biens seraient ainsi plus à l’abri d’une débâcle

financière. C'est-à-dire que si ses affaires se mettaient un jour à aller mal, sa fortune personnelle n'en serait pas affectée.

– Mais si je comprends bien, il opérait une compagnie limitée et cela était tout à fait étranger à sa fortune personnelle.

– Vous avez parfaitement raison. C'est ce que j'ai tenté de lui faire comprendre aussi, mais il n'y avait pas moyen de lui faire entendre raison. D'autant plus qu'on voit souvent des Sociétés de Fiducie qui deviennent en mauvaises affaires. Et même sans cela, elles chargent tellement cher d'administration, qu'il n'est jamais payant d'avoir affaires à elles.

– Je suppose que monsieur Brossard était pas mal têtue ?

– Pas mal n'est pas le mot, monsieur Brien. Il était pire que cela.

– Comment a-t-il accueilli vos observations au sujet du changement dans son testament ?

– Mal. Très mal même.

– Vous vous êtes disputé avec lui ?

- Pire que cela. Je l’ai même frappé.
- Quand cela ?
- Hier après-midi même.
- Est-ce après ou avant la visite que lui a faite M^{lle} Maurice ?
- Après.
- Vous avez vu monsieur Brossard seul, je suppose ?
- C’est bien ça.
- Puis-je vous demander vers quelle heure ?
- Il devait être environ deux heures et demie quand je suis entré dans son bureau. M^{lle} Maurice était allée le reconduire après le lunch et elle est ensuite arrêtée ici pour m’avertir qu’il était revenu et me demander d’aller le voir aussitôt.
- Et je comprends que la discussion a été violente... ?
- Très.
- Vous l’avez frappé de vos poings... ?
- Oui et je l’ai étendu par terre.

– Était-il sans connaissance ?

– Je n’ai pas pris le temps de regarder, car si je l’avais fait, j’étais tellement de mauvaise humeur que je crois que je l’aurais battu encore.

Le détective le regarda fixement dans les yeux et demanda après un court silence :

– Vous ne l’auriez pas tiré, par hasard.. ?

– Non, monsieur.

– Avez-vous un revolver ?

– Oui.

– Quel calibre ?

– .38.

– Savez-vous que monsieur Brossard est mort d’une balle de .38 au cœur ?

– Je sais en effet.

– Alors... ?

– Je ne l’ai pas tué. D’ailleurs je ne vous aurais pas raconté tout cela, si j’avais été coupable. Je n’avais aucune obligation même de vous répondre, monsieur Brien. Je me demande

même pourquoi je l'ai fait.

– Je ne vous accuse pas, monsieur Pépin. Seulement je vous fais remarquer que ce que vous venez de me dire n'est pas sans vous mettre dans une drôle de position.

– Je n'y avais réellement pas pensé.

– Dès que la police saura cela, je me demande bien si vous ne serez pas détenu comme suspect ?

– Vous voulez rire...

– Je suis très sérieux au contraire.

– Mais je n'ai pas tiré !

– Qui vous a vu sortir du bureau de monsieur Brossard ?

– Je n'ai remarqué personne. Mais soit monsieur Dumont, soit la réceptionniste devait être dans les environs.

– À quelle heure avez-vous quitté le bureau ?

– Un peu après trois heures.

– Et vous n'avez vu personne ?

– Absolument personne.

– D’un autre côté vous êtes persuadé que monsieur Brossard était encore vivant à ce moment-là ?

– Mais naturellement.

Prenant congé, Albert Brien ajouta en serrant la main de l’architecte :

– Je vous souhaite tout de même bonne chance, monsieur Pépin.

– Que voulez-vous dire ?

– Lorsque la Police saura votre visite, je crains pour vous.

– Je m’en fiche de la police. D’ailleurs j’ai été trop patient même avec vous. Bonjour, monsieur.

III

Fausse alarme

En arrivant à son bureau Albert Brien constata que le mystérieux Albert Rousseau l'avait appelé pour avoir des nouvelles.

Il n'avait pas laissé de numéro, mais devait rappeler un peu plus tard.

Ce type pourtant l'intriguait passablement. Quel intérêt pouvait-il bien avoir à faire enquêter sur la mort de Jean Brossard ?

Il n'était pourtant pas le véritable meurtrier.

Alors quoi ?

Un parent ? Un ami ? Un intéressé dans la compagnie ?

Prenant le téléphone, il fit appeler au bureau de Jean Brossard.

Ce fut Honoré Dumont lui-même qui répondit à l'appareil :

– Ici, Albert Brien, monsieur Dumont.

– Oui, monsieur. Que puis-je faire pour vous ?

– Une simple question. Connaissez-vous un monsieur Adrien Rousseau ?

– Non. Pas du tout ? Pensez-vous qu'il ait quelque chose à faire avec la mort de monsieur Brossard ?

– Je ne sais pas encore. Vous êtes certain qu'il n'est pas actionnaire de votre compagnie ?

– Il n'y a que trois actionnaires : Monsieur Brossard, qui détenait la presque totalité des actions, M^{lle} Maurice qui en a quelques-unes et moi-même qui en possède à peu près le dixième.

– Parmi vos clients, vous n'auriez pas de Rousseau, non plus ?

– Nous en avons, mais pas du nom d'Adrien. Je viens justement de vérifier pendant que je vous parlais.

– Je vous remercie alors. Bonjour.

– Rien de nouveau encore, monsieur Brien, si vous me permettez cette question ?

– Non. Je n’ai rien encore. Il y aura certes des développements avant la fin de l’après-midi...

– Seriez-vous assez bon de me tenir au courant ?

– Certainement, monsieur Dumont.

– Merci et bonjour.

Un autre téléphone à M^{lle} Maurice ne révéla rien sur le compte d’Adrien Rousseau.

Ce n’était pas un parent de Jean Brossard et elle ne lui connaissait pas d’ami de ce nom.

Wilfrid Pépin n’était pas du tout de bonne humeur quand le détective lui téléphona pour lui parler d’Adrien Rousseau.

Il ne le connaissait pas, ne l’avait jamais vu et surtout ne voulait plus être dérangé au sujet de la mort de Jean Brossard.

– Comme le détective achevait d’expliquer à Rosette ses démarches et ses téléphones, celle-ci ne put s’empêcher de conclure :

– Cet architecte, Pépin. On dirait qu’il fait son possible pour se rendre suspect.

– Ce ne peut être lui. Il ne prendrait pas autant de chances.

– A-t-il l’air intelligent ?

– Plus que la moyenne.

– C’est peut-être un rôle qu’il te joue. Que dit la police de lui ?

– Je n’ai pas eu le temps d’en discuter avec qui que ce soit.

– Tu pourrais peut-être appeler le gros Théo, à la Police Provinciale ?

– Tout à l’heure. J’ai encore besoin de quelques autres renseignements.

Albert Brien appela d’abord le médecin-légiste au sujet de l’identification de la balle qui avait enfin été enlevée du mur par le détective municipal Tougas.

Faisant appeler ensuite un de ses hommes, il le chargea d’un message pour le bureau de Jean Brossard.

Aussitôt que tu auras fini, appelle-moi ici, lui commanda-t-il.

– Très bien, patron.

C'est ensuite seulement qu'il appela le sergent détective Théo Beausoleil, à la Sûreté Provinciale.

– Théo, ici Albert Brien.

– Comment ça va ?

– Bien et toi ?

– Pas mal. De quelle affaire t'occupes-tu maintenant ?

– Toujours de la même. La mort de Jean Brossard.

– Mais tu es en retard. C'est classé cela.

– Que veux-tu dire ?

– J'ai parlé à Tougas de la sûreté municipale et ils sont en train là-bas de faire émettre un mandat contre le meurtrier.

– Sais-tu qui ?

– Il ne m'a pas révélé le nom encore. Mais ils

ont l'air d'avoir une preuve complète.

– Sais-tu que je viens de lui parler et qu'il ne m'a rien dit de cela.

– C'est probablement qu'il voulait arriver avant toi. Tu sais ces types-là seraient bien contents de pouvoir te devancer une bonne fois.

– Ils ont besoin de ne pas se tromper, car je vais bien rire.

– Veux-tu venir chez Tougas ? Il m'a invité d'aller le rejoindre à son bureau pour voir arriver le coupable, au cas où j'aurais besoin de compléter mon rapport ?

– C'est une bonne idée cela. Mais en attendant es-tu capable de faire retarder l'émission du mandat pour une demi-heure au moins ?

– Probablement. Mais il faut que cela soit bien important. Je suppose que tu as des raisons ?

– Naturellement.

– Tu as un coupable, toi aussi ?

– Je suis moralement certain de l'affaire, mais je n'ai pas encore toute la preuve. Je compte

l'avoir en dedans d'une demi-heure maintenant et alors je te donnerai tout ce qu'il faut pour faire ta cause.

– Tu ne tiens pas à signer le mandat toi-même ?

– Je ne suis pas intéressé dans cela. Tout ce que je voulais, c'était de connaître le coupable et voir à ce qu'il soit arrêté. Naturellement si plus tard tu as besoin de moi...

– Très bien. Je vais faire ce que tu me demandes. Mais pour le procès, il est entendu que je suis à ta disposition, viens-tu chez Tougas ?

– Je te téléphonerai le nom du coupable tout à l'heure, pour que tu fasses déposer une plainte et ensuite j'irai te prendre en auto pour passer chez Tougas.

– Je passe au Palais de Justice et reviens ici attendre ton téléphone.

– Merci. Au fait si tu as besoin de mentionner mon nom là-bas au sujet de ce que je te demande, ne te gêne pas.

– Très bien.

Albert Brien fit encore quelques appels téléphoniques, puis attendit patiemment le rapport de son homme.

Celui-ci revint enfin, joyeux et satisfait :

– Vous avez raison, patron. Tout correspond.

– Tu as fait tirer un coup avec le révolver ?

– Oui et c'est le bon.

– Tout est en place maintenant ?

– Rien n'a paru. Au fait c'est une bien jolie jeune fille qui était là-bas. Je vous remercie pour la commission que vous m'avez fait faire ?

– Qu'est-ce que tu veux dire par là ?

– J'ai passé un bon quart d'heure à jaser avec elle.

– Comme ça, je crois que je serai mieux de ne plus t'envoyer sur des cas semblables. Je risquerais de ne plus te voir revenir...

– Vous savez bien que je veux badiner ?

– Très bien. As-tu eu le temps de vérifier les permis ?

- Certainement.
- Cela correspond ?
- Comme vous m’aviez dit. Je me demande toujours comment vous faites pour en arriver à des conclusions comme ça.
- Ça, tu sais, mon vieux, c’est le métier.
- J’aimerais cela, en savoir seulement la moitié de vous.
- Voyons pas de compliments inutiles. Va chercher mon char et amène-le devant la porte de l’édifice.
- Avez-vous besoin de moi ensuite ?
- Non il est passablement tard. Tu pourras disposer après. Ah ! je comprends, tu dois avoir fait des invitations pour souper...
- C’est pas défendu n’est-ce pas ?
- Fais comme d’habitude cependant. Laisse ton numéro de téléphone.
- Je n’y manquerai pas. Mais j’espère que vous n’aurez pas besoin de moi ce soir.
- Je ne pense pas réellement.

– Bonsoir, patron.

Albert Brien téléphona à son ami Beausoleil, qui ouvrit les yeux tout grands en entendant le nom du coupable.

Le détective Tougas fut tout surpris de voir entrer Albert Brien avec le détective Beausoleil.

– Je ne pensais pas avoir un tel honneur, monsieur Brien.

– N’exagérez pas, mon vieux. Je viens voir le résultat de votre chasse à l’homme. Si vous me le permettez naturellement ?

– Entendu. Entendu, monsieur Brien.

Il se frotta les mains pendant quelques minutes en paraissant rire dans sa barbe, puis ajouta :

– Eh bien ! pour une fois la Sûreté Municipale a été plus vive que le Détective National des Canadiens français.

– Que voulez-vous dire... ?

– Mais vous savez de quoi je veux parler.

Théo Beausoleil tenta d’intervenir, mais l’autre était lancé. Il n’y avait plus moyen de

l'arrêter.

– C'est drôle, bien drôle, monsieur Brien, que vous n'ayez pas vu cela tout de suite. Nous sommes passés après vous et en avons récolté assez pour faire émettre un mandat immédiatement après.

– C'est vrai. Je me souviens de vous avoir vu entrer dans le bureau de Jean Brossard, comme j'en sortais.

– Et ce n'est pas tout. Nous avons rendu visite à la jeune et jolie nièce du mort, qui nous a conté de bien belles histoires.

– Elle vous a parlé du testament qui devait être changé, n'est-ce pas ?

– Naturellement et je crois que nous l'avons fait parler plus que vous-même.

– C'est possible.

– Et c'est elle qui nous a révélé le nom du coupable.

– Qui est-il ?

– Mais vous n'avez donc pas de soupçon ?

– Je préfère entendre votre propre opinion avant de répondre à votre question.

– Mais vous lui avez parlé vous-même au coupable ?

– Pas possible !

– C’est un jeune professionnel très en vue dans la Société Montréalaise.

– Vous voulez parler de Wilfrid Pépin ?

– De nul autre. Mais ce n’était pas bien difficile.

Albert Brien eut grand peine à retenir un éclat de rire.

Théo Beusoleil tenta encore de placer un mot, mais sans plus de succès, que la première fois.

Tougas était lancé et ce n’était pas facile de l’arrêter maintenant.

Ce fut Albert Brien qui eut encore la chance d’arrêter le flot de l’éloquence du policier municipal, en demandant :

– Et qu’en faites-vous de Pépin ?

– Il sera ici dans quelques minutes maintenant. J’ai fait émettre un mandat contre lui et mes hommes sont partis pour aller le chercher.

– Vous êtes bien certain de ne pas faire erreur ?

– Il a presque avoué lui-même.

– Vous ne me dites pas ?

– Il est venu rendre visite à Jean Brossard hier après-midi et il a été la dernière personne à le voir. C’est très simple.

– Je ne savais pas que ce l’était autant.

– Et dire que le jeune couple a failli se marier avec l’argent de l’oncle débonnaire, pour ensuite filer la vie doucement avec sa fortune...

– Si j’étais de vous, je n’irais pas trop vite.

– Naturellement. Je comprends, monsieur Brien que vous ne soyez pas bien content d’avoir été devancé, mais chacun son tour. Vous arrivez si souvent bon premier, que cela ne devrait pas vous fâcher de voir que la police municipale n’est pas aussi inutile qu’on le dit parfois.

– À votre goût. Non seulement je ne suis pas fâché d'apprendre vos savantes déductions, mais j'en reste encore émerveillé.

L'autre reprit en tentant de montrer de la modestie :

– Ce n'était pas si difficile après tout. Je puis dire que j'ai été chanceux. Pépin a confessé lui-même. Tout ce qui m'a surpris, c'est qu'il a prétendu vous avoir confié la même chose et que vous ne vous soyez pas décidé à conclure.

– Que vous a-t-il dit ? Qu'il avait tiré ?

– Pas exactement. Il a avoué avoir eu une violente querelle, à la fin de laquelle, il aurait étendu Brossard d'un coup de poing. Mais de là à conclure qu'il s'agissait plutôt d'un .38, il n'y a pas loin.

– Vous avez la déduction facile, monsieur Tougas.

– Je vois que vous êtes réellement fâché d'avoir été devancé. Vous ne devriez pas prendre cela tant à cœur, monsieur Brien. Dans le fond pourvu que la Justice soit servie...

– À votre goût...

Le téléphone sonna alors et le détective répondit, puis à l'adresse des personnes présentes :

– On amène le prisonnier, messieurs.

– Deux hommes de la Sûreté Municipale et un détective de la police provinciale firent alors leur entrée avec un homme qui tenait la tête tellement baissée, qu'on ne le reconnut pas tout d'abord.

Théo Beausoleil cependant échangea un regard avec son ami Brien et celui-ci dit alors :

– Bonjour, monsieur Dumont.

Le détective Tougas n'en croyait pas ses yeux.

– Il y a eu erreur, affirma-t-il. C'est contre Wilfrid Pépin que j'ai fait émettre un mandat.

– Mais il arrive, monsieur Tougas, que c'est réellement Dumont, qui est le coupable, reprit Brien.

– Comment cela ? Je vois que vous vous êtes encore mêlé de ce qui ne vous regardait pas.

– N'avez-vous pas dit tout à l'heure que la

Justice devait être servie ?

– Oui, mais je ne comprends pas. Pépin avait toutes les raisons au monde pour supprimer son futur oncle et je ne conçois pas qu’après ce qu’il nous a dit, il n’y ait de doute sur sa culpabilité...

– C’est justement pour cela qu’il n’est pas coupable. Autrement il aurait cherché à se taire. J’admets cependant que pour un esprit ordinaire, sa conduite paraissait équivoque.

Le détective Tougas bondissait de colère.

Il ajouta donc, le visage tout rouge :

– Vous avez besoin de fournir les explications suffisantes. Autrement vous allez passer un mauvais quart d’heure, vous.

– Voyons. Qu’est-ce que vous n’avez pas compris ? répondit le détective privé d’une voix posée.

– Mais il manquait deux balles dans le revolver de monsieur Brossard et il y a eu deux balles de tirées.

– Avant que le revolver n’ait été tiré, il y avait une chambre de vide. Et c’est la seule balle tirée

qui a été trouvée dans le cœur de la victime.

– L’autre dans le mur, qu’en faites-vous ?

– C’est une balle de .32.

– Mais à qui appartenait le .32 ?

– À monsieur Brossard.

– Comment cela ? C’est un .38 qui a été trouvé auprès de lui ?

– Laisse par l’assassin.

– Et vous prétendez que c’est Honoré Dumont.

S’adressant au détective de la police provinciale qui accompagnait les gardiens de Dumont, Albert Brien demanda :

– Avez-vous le revolver ?

Il remit aussitôt l’arme enveloppée dans un mouchoir.

Albert Brien demanda alors à Honoré Dumont :

– Vous savez que ce revolver a été trouvé dans votre bureau. À qui appartient-il ?

– À moi.

- Où l’avez-vous acheté ?
- Je l’ai depuis très longtemps. Je crois en avoir fait l’acquisition à Saint-Hyacinthe.
- Est-il enregistré ?
- Je ne savais pas qu’il fallait le faire enregistrer.
- Vous m’avez dit ce matin qu’il l’avait été.
- Je me suis trompé probablement. De toute façon je ne me souviens pas de vous avoir dit cela. Mais je profite de l’occasion pour vous faire remarquer que vous vous méprenez sur mon compte. Vous savez que vous n’en avez pas fini avec cette affaire.
- Que voulez-vous dire ?
- Que je suis innocent du crime dont vous m’accusez et que si je ne suis pas relâché immédiatement, je vous poursuivrai, ainsi que les constables qui me privent de ma liberté.
- Pas d’hypocrisie, Dumont. Savez-vous que ce revolver .32 que vous m’avez montré ce matin, a tiré la balle logée dans le mur ? Nous en avons déjà fait l’expérience. Et ce revolver est

enregistré au nom de monsieur Jean Brossard.

– Je ne suis pas obligé de répondre à vos questions.

– Je m’en fiche. Cela ne m’empêche pas de vous dire que vous avez tué votre patron, hier.

– Êtes-vous sérieux ? demanda alors Tougas en se radoucissant.

– Certainement. Le revolver .32 est enregistré au nom de la victime. J’ai fait vérifier. Le .38 lui n’est pas enregistré du tout.

– Alors comment cela est-il arrivé ?

– Honoré Dumont est entré dans le bureau de Jean Brossard dans l’intention de le tirer. Brossard a eu le temps de sortir son revolver, mais il a manqué son assassin et le coup a porté dans le mur. Dumont ne l’a pas manqué lui.

– Mais pourquoi l’échange de revolver ?

– Dumont n’a pas pensé aux numéros des armes et a cru faire un bon coup en laissant celui avec lequel il venait de tuer son patron auprès de lui pour faire croire à un suicide.

– Il a aussi profité de la visite orageuse de l’architecte Pépin pour le compromettre.

– Et c’est pourquoi il aurait fait sortir la jeune fille du bureau ?

– Justement.

– Eh bien ! je vous présente mes excuses, monsieur Brien. Vous avez bien raison.

– Il n’y a pas de quoi. Ne vous en faites pas pour cela.

– Mais qu’est-ce qui vous a fait penser à tout cela ?

– D’abord j’ai remarqué le numéro du revolver .32. Lorsque j’eus vérifié avec la police provinciale au sujet de l’enregistrement, j’étais convaincu de la culpabilité de Dumont. Puis il y avait aussi les meubles et la balle dans le mur. Pour que monsieur Brossard l’eut tirée, il eut fallu qu’il fut gaucher. Or il était droitier.

Ils firent l’expérience d’un gaucher et d’un droitier, assis derrière le bureau du détective Tougas et réalisèrent que les déductions d’Albert Brien étaient adéquates.

IV

Les deux coups

Regardant le prisonnier pendant quelques instants, le détective Tougas articula :

– Je comprends maintenant pourquoi, lorsque je demandai à Dumont de me montrer son revolver, il fit semblant d’être gêné. Il le prit d’une main, le passa dans l’autre, puis finalement me le remit. Il tenait donc à y imprimer ses empreintes digitales.

– Naturellement, reprit Albert Brien, le type faisait tout son possible pour simuler l’innocence, mais c’était évident. Quand j’ai vu la place où la balle était entrée dans le mur, je me suis tout de suite aperçu de ce qui s’était passé.

Dumont sembla revenir de sa stupeur pour dire :

– Avez-vous envie de m’accuser de meurtre maintenant. Je croyais que vous me disiez tout cela pour me faire parler...

Tougas alla pour répondre, mais le détective national des Canadiens-Français le devança :

– Pourquoi Dumont, ne pas dire la vérité, maintenant que vous êtes pris ?

– Vous vous rappellerez de ces insinuations fausses, monsieur Brien.

– Je n’ai pas peur de vous. Mais vous êtes tellement pris de court que vous ne pouvez souffrir un interrogatoire...

– Je n’ai pas peur, non plus.

– Alors répondez-moi la vérité.

– Questionnez.

– C’est vous n’est-ce pas qui avez introduit le jeune architecte Pépin dans le bureau de Jean Brossard ?

– Oui.

– Vous avez ensuite envoyé la réceptionniste en courses ?

– Je devais le faire. C’est elle qui sort toujours pour les commissions.

– Mais jamais vous ne tardez autant pour l’envoyer à la banque.

– Je l’envoie quand c’est nécessaire.

– Quoiqu’il en soit, vous êtes resté seul avec Brossard et Pépin dans le bureau ?

– Monsieur Brossard et Monsieur Pépin étaient seuls dans le bureau du premier, tandis que moi j’étais dans le mien.

– Mais il y a une porte de communication entre les deux bureaux ?

– Oui.

– Et vous regardiez par la serrure ?

– Pour qui me prenez-vous ?

– Pour un type qui vouliez faire du chantage sur le compte de votre patron dont vous aviez eu le temps de connaître le racket.

– Les affaires de monsieur Brossard étaient légitimes. Je ne serais pas resté trois ans au service d’un homme qui fait des affaires illégales.

– Vous mentez encore. Vous n’avez pas été au service de monsieur Brossard pendant trois ans, mais pendant six ou sept mois seulement.

Le secrétaire ne répondit pas, mais on voyait qu’il était fortement impressionné par ce que le détective venait de dire.

Celui-ci continua cependant :

– Vous étiez resté longtemps à son emploi cependant pour découvrir quantité de choses qui n’étaient pas à son avantage. Vous avez donc résolu un moment donné de le faire chanter. C’est pour cela d’ailleurs qu’il voulait mettre sa fortune à l’abri pour sa nièce. Il redoutait que ses combines soient découvertes et qu’on le forçat à payer pour acheter le silence de quelques-unes de ses victimes.

– Vous m’accusez faussement.

– Peu m’importe ce que vous dites, Dumont. Je sais que c’est pour cela que vous ne vouliez pas que Brossard change son testament et mette son argent en fiducie.

– Je suis absolument innocent de ce qui s’est

passé dans le bureau de monsieur Brossard.

– Niez-vous que vous ayiez entendu la querelle entre Pépin et Dansereau ?

– Non. Ils faisaient tellement de tapage qu'un sourd s'en serait aperçu.

– Qu'avez-vous fait quand vous avez entendu ce bruit ?

– J'ai eu peur et suis descendu dans la rue pour aller chercher de l'aide.

– En avez-vous ramené ?

– Je pensais rencontrer le constable qui fait la ronde dans notre quartier, mais je ne l'ai pas vu.

– Qu'avez-vous fait alors ?

– Je suis revenu au bureau et comme le bruit ne cessait pas chez monsieur Brossard, j'ai pris mon revolver inconsciemment dans mon pupitre et suis allé au secours de mon patron.

– Et que faisait pendant ce temps-là l'architecte Pépin ?

– Juste au moment où je pénétrais dans le bureau de monsieur Brossard, Pépin en est sorti

fort en colère.

– Après.

– C’est alors que j’ai vu monsieur Brossard appliquer son revolver sur son cœur et tirer.

– Et la balle de .32 dans le mur ?

– En réalité c’est moi qui l’ai tirée.

– Pourquoi ?

– J’ai été tellement surpris quand j’ai vu monsieur Brossard se suicider que j’ai pressé la gâchette de mon arme inconsciemment et la balle est allée se loger dans le mur où on l’a retrouvée.

– Comme ça vous contez maintenant une histoire absolument différente de celle que vous aviez d’abord contée ?

– Vous savez, j’étais tellement nerveux et surpris de ce qui venait de se passer au moment de l’affaire que je ne savais trop où j’avais la tête.

– Je crois plutôt que c’est parce que vous vous sentez pris.

– Demandez au constable qui est venu au bureau et m’a vu contemplant monsieur Brossard,

si je n'étais pas nerveux.

– Qui a fait venir le constable d'abord ?

– Peut-être un voisin, ou peut-être a-t-il entendu les détonations, je ne sais trop.

– Et c'est là que vous avez raconté votre histoire des deux coups que vous auriez entendus ?

– Ce n'est pas exactement moi qui en ai parlé le premier.

– Qui alors ?

– C'est le constable lui-même.

– En voilà une bonne par exemple. Il n'a rien vu et c'est lui qui a avancé la théorie du suicide.

– Voici ce qu'il m'a dit, en regardant l'arme de monsieur Brossard : « Il y a eu deux coups de tirés. Il s'est manqué la première fois, on voit la balle dans le mur, mais la seconde il a réussi. On voit cela parfois. »

– Et vous qu'avez-vous répondu ?

– Je l'ai laissé dire. C'est pourquoi après, j'ai continué à soutenir la même chose. Mais puisque

vous voulez m'accuser, je raconte maintenant la vérité.

– Et vous soutenez encore que le .32 soit votre revolver tandis que le .38 celui de monsieur Brossard ?

– Naturellement.

– Mais je viens de vous dire que le .32 est enregistré au nom de Jean Brossard ?

– Nous nous sommes peut-être trompés, monsieur Brossard et moi-même.

– Comment cela ?

– Récemment nous avons fait nettoyer nos deux revolvers. Lorsqu'ils sont revenus, nous les avons peut-être mêlés...

– Signifiant que vous auriez mis le .32 dans votre bureau à la place du .38 ? C'est impossible mon bon monsieur. Il y a trop de différence entre les deux.

– C'est pourtant la vérité.

– Je ne vous crois pas et personne ici ne vous croit. Vous seriez bien mieux de dire la vérité.

– Je nie vos accusations.

– Vous êtes bien persévérant. J’ai une autre question à vous demander, si vous voulez bien me répondre...

– Je n’ai pas peur de répondre.

– Pourquoi n’avez-vous pas profité de la présence et de la discussion orageuse entre Jean Brossard et Wilfrid Pépin pour accuser celui-ci ou du moins le laisser accuser ? Pendant ce temps-là vous auriez pu quitter la ville et prendre une chance de nous échapper.

– C’est parce que je ne suis pas coupable.

On fit alors venir la jeune réceptionniste pour la confronter avec Dumont.

Sans hésitation aucune, elle déclara qu’elle n’était jamais allée à la banque l’après-midi. C’est toujours l’avant-midi qu’on l’envoyait là.

D’ailleurs elle y était allé le matin et avait déposé une bonne quantité de chèques. L’après-midi, elle avait fait un tout petit dépôt.

Elle en avait même été tellement surprise qu’elle en avait fait la remarque à Honoré

Dumont. Mais celui-ci avait répondu que cela ne la regardait pas.

Elle déclara également que Dumont était à l'emploi de la compagnie que depuis un peu plus de six mois.

Wilfrid Pépin affirma qu'il avait donné un coup de poing à Jean Brossard, mais qu'il l'avait laissé vivant en sortant de son bureau.

D'ailleurs il était riche et ne comptait pas sur l'argent de sa fiancée pour vivre.

Celle-ci vint déposer qu'elle avait été approchée par Honoré Dumont au sujet des transactions de son oncle.

Jamais le secrétaire n'avait manqué une occasion de lui faire comprendre que Jean Brossard trichait ses clients et qu'il faudrait un jour les rembourser.

Il avait tellement insisté et si souvent qu'elle avait décidé de se faire aider par Dumont, quand elle serait en possession de l'argent de son oncle pour rembourser ceux qui avaient été injustement dépouillés.

Cette dernière affirmation concordait si bien avec la théorie du détective Brien. que Dumont en perdit toute contenance.

Comme il y avait beaucoup de monde dans le bureau du détective Tougas, Dumont fit une tentative désespérée.

Profitant d'un moment où les détectives discutaient entre eux et ne lui portaient pas une attention directe, il se retourna brusquement entre ceux qui l'encadraient et s'élança vers la porte.

Tougas se leva en même temps, mais il n'avait pas fait quatre pas qu'il se collisionnait avec un de ses hommes et que tous deux tombèrent à la renverse.

En outre d'être du plus grand comique la scène commençait à se corser.

Sans se lever de sa chaise, il s'empara du revolver .32 qui était encore sur le pupitre du détective Tougas et le lança dans la direction de la porte.

Honoré Dumont n'était plus qu'à trois ou quatre pieds de la porte.

C'est alors qu'Albert Brien entra en scène.

Le fuyard le reçut juste en arrière de la tête.

Il faiblit aussitôt sur ses jambes et bientôt s'effondra sur le plancher, sans connaissance.

Raymond Tougas se relevait maintenant en se frottant et commençait à tancer le constable qui l'avait fait choir par terre.

Devant l'erreur qu'il avait commise au sujet de Pépin, il pensait se racheter en capturant Dumont une seconde fois.

Mais maintenant ses chances étaient passées et c'était encore Albert Brien qui était le héros de l'affaire.

Comme il cherchait les paroles les plus insultantes possibles à l'adresse de son homme, le détective Brien dit :

– Pourquoi n'envoyez-vous pas Dumont à l'hôpital. J'aimerais tant que vous me le conserviez pour le voir se balancer au bout d'une corde ?

– Très bien, répondit le détective municipal. Mais si ce n'avait pas été de ce balourd de

constable, je l'aurais arrêté sans le blesser...

Albert Brien se contenta de sourire et prit congé avec son ami le gros Théo.

Cet ouvrage est le 679^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.